

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12.

# LE RASOIR

Bureau  
Passage  
Lemonnier  
12



A propos de la suppression du péage des ponts:  
A tout seigneur tout honneur

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Divagation parlementaire

Ily aura bientôt un mois que le Palais de la Nation a été incendié et M. M. les représentants ne sont pas encore tombés d'accord sur le choix d'un local où ils pourraient tenir leurs intéressantes séances, en attendant sa reconstruction.

Nos honorables ont bien accepté provisoirement l'hospitalité généreuse (ouf!!!) que leur avait offerte le Sénat, mais, en gens bien élevés, ils ne veulent pas abuser trop longtemps d'une attention aussi délicate et il leur tarde de cesser d'être les obligés de ces braves pères-conscrits.

Et puis il y a autre chose. Nos perspicaces législateurs auxquels rien n'échappe ont découvert que le local du Sénat était..... insalubre (peut-être parce qu'il n'y existe pas de buvette) et, vous comprenez, dans ces conditions, il n'y a pas moyen de fraterniser plus longtemps.

Le local du Sénat insalubre!!

Vrai, cela fait rêver!

Comment! depuis 1831, le gouvernement, sans pitié pour leurs bronchites, leurs rhumatismes et leurs autres accidents rachitiques, obligeaient nos vénérables sénateurs à légiférer dans une salle malsaine et ces malheureux ne s'en étaient seulement pas aperçus!!

L'exemple de ce pauvre Julien d'Andrimont qui s'était mis à maigrir à vue d'œil depuis le jour où les électeurs liégeois lui avaient joué le mauvais tour de l'envoyer siéger à la chambre haute, — aurait cependant dû leur ouvrir les yeux.

Et malgré cela ils ont continué à ne se douter de rien!!

Faut-il qu'ils soient ramollis, Seigneur, faut-il qu'ils le soient!!!

Mais n'insistons pas et revenons à nos moutons.

La Chambre est donc à la recherche d'un local et Messieurs les députés ne savent quelle solution donner à cette grave (!!!) question. Il paraîtrait même que la politique (elle se fourre dans tout, en Belgique) s'est mêlée de l'affaire; du train dont vont les choses, il se pourrait très bien que nos délicieux représentants en seront encore à discuter l'emplacement de leurs installations provisoires, alors que le palais incendié sera complètement reconstruit et approprié.

On en a vu de plus drôles que cela à Bruxelles en Brabant.

Il y aurait cependant un moyen si facile de tout arranger. Que nos honorables décident simplement qu'ils ne tiendront plus séance, tant que la boîte où ils ont passé de si belles heures, ne soit mise de nouveau en état de les abriter avec tout le confort, tout le luxe et toutes les buvettes dus à leur rang.

Vous ne croiriez jamais l'économie que cela ferait!

Tenez en supposant que la Chambre siège seulement dans son local provi-

soire pendant 12 fragments de mois, d'ici au 15 Novembre 1883 (époque probable de l'achèvement des travaux de reconstruction du palais de la Nation) nos magnanimes députés palperont, *chacun*, à raison de 200 florins des Pays-Bas par mois et ce, grâce à l'article 52 de notre admirable Constitution » la bagatelle de 5079 francs et 56 centimes.

Cette bagatelle multipliée par 132, nombre des membres de la Chambre, nous donne le chiffre respectable de 670,475 francs et 52 centimes!!!!

Vous saisissez mon raisonnement n'est-ce pas? et vous comprenez de suite qu'en prenant, une fois à faire, douze mois de vacances forcées, la Chambre ferait bénéficier le trésor public d'une belle et bonne économie de près de sept cent mille francs!!

Et Dieu sait si cela ferait plaisir à M. Graux !!

Gageons cependant qu'il n'en sera rien! Nos infatigables législateurs voudront, coûte que coûte, continuer à siéger (fut-ce dans une grange) sous prétexte d'obliger les abonnés aux *annales*, qui font des bénéfices en traitant avec l'épicier du coin, et surtout pour faire plaisir aux amateurs de rigolades.

Enfin! que leur volonté soit faite !!  
RACAGNAC.

## PROGRAMME

des fêtes, pick-pocketages, massacres, scènes d'amour, incendies, engueulades, soulographies, assassinats et autres cérémonies internationales qui auront lieu à Liège, le lundi 31 Décembre courant, à l'occasion de l'abolition du péage des ponts.

*Dès midi.* — La population prendra un air de fête. Les cafés, cabarets, estaminets, grands bacs, petits bacs et autres établissements de soifage d'Outre-Meuse se rempliront d'une foule aussi élégante que choisie.

*A 1 heure de relevée.* — Fermeture des bureaux de M. le receveur des contributions du quartier de l'Est.

*A 2 heures.* — Débouchage d'un tonneau à la Taverne de *Munich-bier*, (35 centimes le 1/2 litre, 0,20 le quart). — Inauguration d'une nouvelle sonnette.

*A 3 heures.* — Vêpres pontificales à la Cathédrale. — Sermon par M. Dupont, doyen de St-Barthélemy.

*A la même heure.* — Ouverture à l'Hôtel-de-Ville de la permanence de police.

*A 4 heures.* — Grande bagarre aristocratique, rue Roture.

*A 5 heures.* — Allumage des reverbères.

*A 6 heures.* — Scènes intimes et à huis-clos, à l'Hôtel du Lapin courageux.

*A 7 heures.* — Engueulade monstre, rue Grande-Bèche.

*A 8 heures.* — Conversations absolument particulières au parc de la Boverie entre habitants des deux sexes.

*A 9 heures.* — Bal odoriférant au vaste établissement de *Marcie au Chôffège.* — Incendie du cœur d'un pompier. Les autorités se rendront naturellement sur les lieux, mais à leur arrivée tout danger aura disparu, grâce à une admonestation paternelle du brave commandant Charlier.

*A 10 heures.* — Assassinat du pont de commerce. Evanouissement de M. Dewandre.

*A 11 heures.* — Sortie du grand cortège pré-historique chargé d'aller « prendre possession au nom de la population » des ponts de la Boverie et St Léonard.

Le cortège se formera place Delcour et se mettra en marche dans l'ordre suivant:

1. — La voiture de M. le Commissaire de police en chef.
  2. — M. M. les majors de la garde-civique à cheval.
  3. — Députation de la Sainte-Famille à pied.
  4. — L'orchestre de la Banque Liégeoise.
  5. — Les cabaretiers de la rue Grètry.
  6. — Les marchands de cigares de la rue André-Dumont et de la place des Carmes.
  7. — Les propriétaires des prés Saint-Denis.
  8. — La musique particulière des habitants de la rue Léopold.
  9. — Une voiture de déménagement.
  10. — Les actionnaires du Jardin d'acclimatation.
  11. — Les débitants de pommes de terre frites de la rue Surlet.
  12. — Le Conseil communal de Bressoux.
  13. — Les fanfares du Théâtre des marionnettes de la rue Petite Bèche.
  14. — 163 Vierges de *ju d'la* semant des fleurs.
  15. — Enfants de chœur avec encensoirs.
  16. — M. Warnant (Julien) à cheval, Pour cette fois seulement M. Warnant sera revêtu du riche costume que porte Radamès au 2<sup>me</sup> acte d'Aïda.
  17. — Le Comité extra-officiel du rachat des ponts.
  18. — Un marchand d'oies de Visé.
  19. — Un photographe.
  20. — La caisse communale.
  21. — M. l'inspecteur chef du service des sépultures en Tramway à vapeur.
  22. — Le Conseil communal de Liège.
  23. — MM. Seutin frères.
  24. — Députation d'égoutiers.
  25. — Le corbillard de 1<sup>re</sup> classe.
  26. — Les gardiens de la prison cellulaire.
  27. — Vile multitude, pick-pockets, sénateurs, marchands d'oranges, membres de la Chambre des représentants, revendeuses de saurets, employés du Mont-de-Piété, architectes communaux, pétroleurs, etc., etc.
- A 11 1/2 heures.* — Arrivée du cortège au pont de la Boverie. — Cantate chantée par MM. les collecteurs du pont.
- A minuit.* — Suppression du péage du pont. — Salves de dynamite. — Pinçages de mollets. — Cris divers. — Brabançonnès. Fuites de gaz. — Vols à la tire. — Apothéose de M. Warnant (Julien).
- A 1 heure du matin.* — Arrivée du cortège au pont St-Léonard. — Discours de M. l'échevin des finances. — Orage épouvantable, coups de foudre, éclairs, enlèvement de mineures, inondations générales, nettoyage des égouts, éboulements volcaniques, fuite générale, réapothéose de M. Warnant (Julien).
- A 2 heures.* — Encombrement général de la permanence. — (Les cafés, etc., etc., d'Outre-Meuse se sont vidés, mais hélas ceux qui étaient dedans se sont remplis).
- A 3 heures.* — Ronflement général.
- Pour expédition conforme :  
ZUTALORS.

## Par çï, par là,

**Avis très-important.** — A l'occasion du jour de l'an la Rédaction du *Rasoir* recevra Mardi prochain à trois heures précises du matin toutes les autorités civiles, militaires, religieuses, académiques, judiciaires, chirurgicales, artistiques, fiscales etc. etc, qui éprouveraient le besoin de venir courber l'échine devant elle.

Une tenue décente est de rigueur.  
Qu'on se le dise!!

\*\*

**Épouvantable catastrophe.** — Communiqué cueilli dans les journaux de Bruxelles et reproduit par tous les journaux de Liège :

« M. Julien d'Andrimont, sénateur de Liège, a failli être victime d'un grave accident. Pendant une tournée qu'il a faite dans la partie incendiée du Palais de la Nation, le plancher a cédé sous lui et il n'a échappé à une chute très dangereuse que grâce à sa présence d'esprit.

Il a étendu les bras comme un homme qui sent la glace se briser sous ses pieds.

M. d'Andrimont a pu être ensuite retiré sain et sauf de cette situation périlleuse. »

Ce que c'est tout de même que d'avoir du génie!

Un homme ordinaire se serait mis tout bonnement dans la position d'un enfant au maillot afin de pouvoir disparaître plus facilement par le trou qui s'ouvrait sous ses pieds.

Mais M. d'Andrimont ne pouvait évidemment agir d'une façon aussi vulgaire. Il étendu les bras, lui, et grâce à cette adroite manœuvre, il a pu échapper au grave danger qui le menaçait.

C'est vraiment admirable! Aussi, nous espérons bien que le gouvernement s'empressera de décerner à notre éminent sénateur le grand cordon de l'Ordre Léopold, pour le récompenser de s'être sauvé lui-même d'une façon aussi merveilleuse.

\*\*

**Une singulière idée.** — Un certain M. Gobert est allé l'autre jour à Dusseldorf à seule fin d'y faire une conférence sur le projet de..... Bruxelles port de mer.

Que diable M. Gobert veut-il que la question des futures installations maritimes de la capitale fasse aux braves habitants de Dusseldorf?

Farocritie et mystère!

\*\*

**Mauvaise plaisanterie** — Le Comité de l'Association libérale vient d'envoyer aux membres de la dite Association une circulaire qui débute en ces termes :

« Messieurs,

« Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le Comité s'occupera sous peu de la révision des statuts.

« Nous venons en conséquence prier MM. les associés qui auraient des propositions de modifications à faire, de bien vouloir nous en adresser le texte dans le plus bref délai. »

Voilà par exemple une impayable plaisanterie!!

Ces bons doctrinaires du Comité savent parfaitement que les membres de l'Association ne sauraient proposer aucune modification aux statuts, par la raison toute simple qu'ils ne les connaissent pas.

Que l'on commence donc par envoyer un exemplaire de ces mystérieux statuts à chaque associé et alors..... on verra.

\*\*

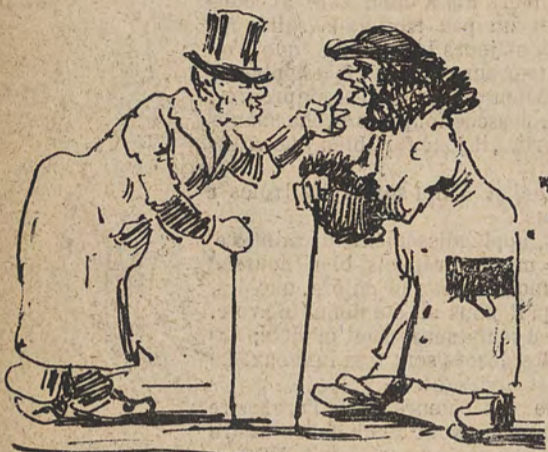
**Horrible!** — Les amateurs de Munich-bier (35 centimes le demi litre, 0,20 le quart), ont été soumis cette semaine à une bien rude épreuve.

Par suite d'un retard dans l'expédition de la bière, un des établissements les plus chers à leur gosier a dû forcément rester fermé pendant quatre jours,

Vous ne pourriez jamais vous imaginer



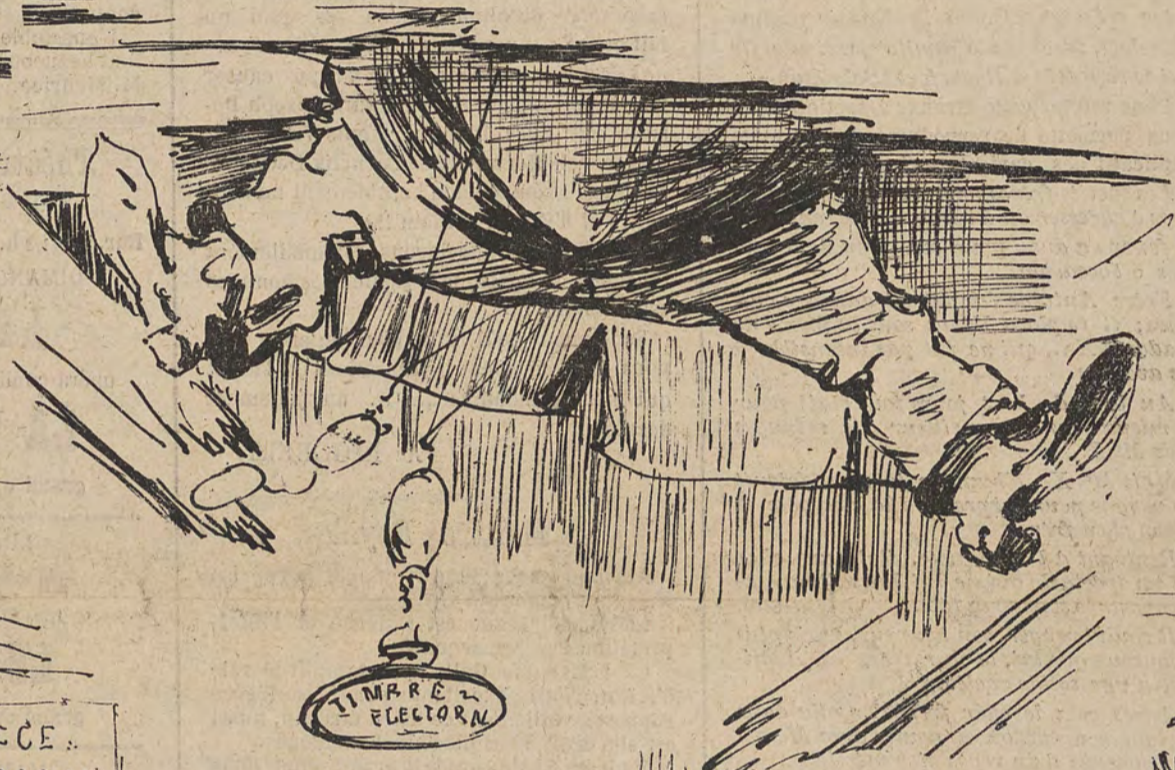
# VARIÉTÉS



Dialogue entre Sénateurs  
— Ainsi nous allons avoir à abriter la Chambre.  
— Il est de fait qu'il y a longtemps que nous  
aurions dû la garder... la chambre.

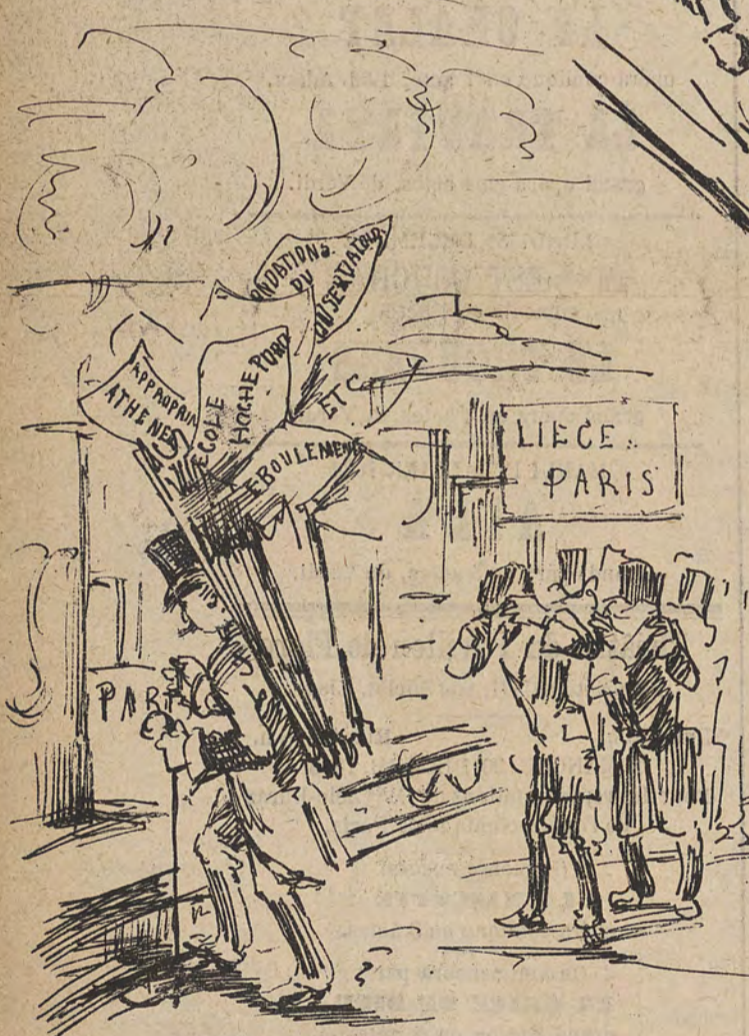


Avec tout-cela, je reste seul avec  
mes Collecteurs, moi!!



LE MARE ELECTORAL

Epouvantable catastrophe qui a failli  
arriver au plus ventripotent de nos  
Sénateurs (Voir les détails dans le corps du journal)



Le départ du plus grand architecte de l'Univers



Nuit de Noël

Un redempteur inattendu qui  
surprend le procès-verbal pour l'année  
nocturne



Le que deviendront bientôt les actionnaires des Sociétés d'Assurances  
pour peu que les incendies se multiplient à Bruxelles